



VILLE DE
CREST

CREST LE LIEN

PRESSE MUNICIPALE DE LA VILLE DE CREST

Automne 2025

N° 37



Rapport
d'Orientation
Budgétaire
P. 9

EHPAD à Mazorel
Forum Santé &
Prévention
P. 10 - 11

L'eau, une richesse
préservée dans
la ville
P. 12 - 13

Les incivilités,
c'est l'affaire
de tous
P. 12-13

Programme de
Noël à crest
P. 14-15



ville-crest.fr



Ville de Crest



#VilledeCrest



Ville de Crest

SOMMAIRE



P. 4 - 5



P. 6 - 7



P. 8



P. 9

RÉTROSPECTIVE

ENTREPRENDRE

- > Les commerces
- > Achetez à Crest
- > Zoom commerçants

CADRE DE VIE

- > OPAH, laissez-vous guider !

BUDGET COMMUNAL

- > Orientations budgétaires 2026

CONTACTEZ LA MAIRIE

- Hôtel de Ville
04 75 76 61 10
Du lundi au vendredi de 8h à 18h et samedi de 9h à 12h
Place du Docteur-Rozier
www.ville-crest.fr
admin@mairie-crest.fr
- Services techniques
04 75 76 64 45
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h
Quai Pied-Gai
- CCAS - Crest'actif
04 75 25 64 75
Quai Bérengier-de-la-Blache
- Restaurant seniors Louise-Vallon : 04 75 76 75 79
Place Abbé-Pierre
- Epi-Centre : 04 75 25 14 33
Rue Aristide-Dumont
26400 CREST
epicentre@mairie-crest.fr

RENCONTREZ LE MAIRE OU UN ÉLU

- 04 75 76 61 15
secretariat.maire@mairie-crest.fr

NUMÉROS UTILES

- Police Municipale :
04 75 76 61 22
URG. (24 h/24) :
04 75 25 22 22
- Restauration scolaire :
04 75 25 44 93
- Mouv' à Crest :
04 75 76 61 10
- Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans :
04 75 40 03 89
- Pharmacie de garde : 3237

URGENCES

- Pompiers : 18
- Gendarmerie : 17
- Hôpital : 112

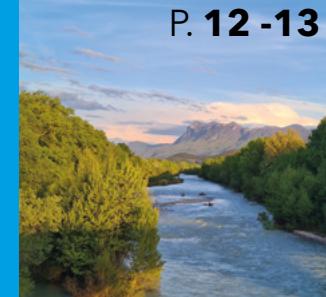
P. 10 - 11



SANTÉ

- > Le nouvel EHPAD à Mazorel avance
- > Le Forum Santé & Prévention

P. 12 - 13



DOSSIER

- > L'eau une richesse préservée dans la Ville
- > Une gestion optimisée de l'eau
- > La Drôme, une rivière sauvage et fragile
- > Crest, ville sobre en eau

P. 14 - 15



CITOYENNETÉ

- > Les incivilités c'est l'affaire de tous

P. 16



EXPRESSION

- > Les mots de la majorité et de l'opposition

P. 17



SORTIR

- > Saison Culturelle
- > Offrez de la culture à Noël

P. 18-19



SORTIR

- > Programme des festivités de Noël



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
www.pefc-france.org



CREST le lien • Directeur de publication : Stéphanie Karcher • Rédacteur en chef : Muriel de Saint-Loup • Rédaction : Justine Chanal, Muriel de Saint-Loup, les services municipaux • Maquette : Tristan de Reilhac • Photos : Ville de Crest (sauf mention contraire) • Impression : Imprimerie De Rudder • Numéro tiré à 6 000 exemplaires sur papier recyclé certifié PEFC • Distribution : DIP

« Quand les efforts de tous sont récompensés ! »

Le contexte politique, économique, sociétal... bien que morose et déroutant ne doit pas nous empêcher de nous élever au-dessus du marasme pour constater qu'à notre échelle locale, chacun peut apporter, chacun peut construire, chacun peut impulser la dynamique qui crée le mouvement, celle offrant les adaptations nécessaires à ce monde qui semble nous échapper bien des fois.

**Éprouvons alors, une fierté collective !
Pas celle de l'arrogance mais celle de l'humilité.**

Lors du Rapport d'Orientation Budgétaire débattu au dernier conseil municipal, il a été relevé que **la dette de la Ville diminue**. Les taux des impôts communaux, eux, n'ont pas augmenté.

Notre **label ApiCité** a été renouvelé pour 3 ans. Ce label récompense la collectivité pour son engagement durable en faveur de la protection des pollinisateurs et de la biodiversité. De « 1 abeille », le comité de labellisation de l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) a décerné à la ville de Crest **« 2 abeilles - Démarche remarquable »** ce 19 novembre.

Le nouveau label des services de l'Etat **« Ville sobre en eau »** nous a été attribué : les **« 2 gouttes »** obtenues par la Ville traduisent entre autres la diminution de la consommation d'eau potable alors que le nombre d'abonnés a augmenté.

Fierté de voir un équipement structurant tel que le **nouvel Ehpad** sortir de terre à côté de l'hôpital ; fierté aussi d'accueillir, fin février 2026, le **forum prévention-santé**, portée par la CPTS*, qui sur l'esplanade Soubeyran, dans une mission de santé publique d'envergure, mettra l'accent sur la prévention du cancer du poumon grâce à la présence du camion pneumobile.

Enfin, fierté collective pour nos commerçants qui se battent pour continuer à apporter aux Crestois biens et services de proximité. Pour 2025 : trente créations (ou reprises) d'entreprises contre quinze fermetures. **L'économie locale résiste**, portons là, ensemble !

Merci aux nombreux acteurs publics comme privés, toutes activités confondues pour leurs rôles moteur, fédérateur et de cohésion qui au quotidien font la force de notre ville.



Stéphanie Karcher
Maire de Crest

* Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

Vous ne recevez pas votre magazine en boîte aux lettres ?

Contactez-nous : 04 75 76 61 31 ou communication@mairie-crest.fr

La presse municipale est également disponible à l'accueil de la Mairie, du CCAS et à l'Office de tourisme ou sur www.ville-crest.fr

RÉTROSPECTIVE



Forum Jeunes & entreprises : à la rencontre de professionnels

Le Forum a rassemblé près de 500 collégiens et lycéens venus découvrir des métiers, des pistes d'orientations et de stages auprès des professionnels présents. Une édition dynamique, avec 22 stands dont 5 institutions et 17 entreprises, des ateliers pratiques et 7 secteurs à explorer. (Octobre)



Vide grenier solidaire : un franc succès pour le CMJ

Le vide grenier solidaire du Conseil municipal des jeunes de la ville de Crest a connu un beau succès à la salle des Moulinages, où l'ancien mobilier scolaire restauré par les Jeunes a trouvé preneur. Le bénéfice des ventes contribuera à financer des projets pédagogiques et solidaires. (Octobre)



Salon du Bien-être : une belle édition

l'Espace Soubeyran a accueilli le Salon Art de Vivre et Bien-Être, porté par l'association Énergétique et Santé. Les créateurs et producteurs répartis sur 54 stands ont partagé leurs savoir-faire et conseils santé auprès des 650 visiteurs. (Octobre)



Un jeu de piste terrifiant pour Halloween

80 ados costumés ont arpentiné la ville pour un jeu de piste terriblement amusant, imaginé par nos jeunes élus du CMJ en partenariat avec Archi'Jeux. Après plusieurs semaines de préparation, ils ont prouvé que procurer des frissons pouvait aussi rimer avec éclats de rire ! (Octobre)



La Société des Amis du Vieux Crest a fêté ses 60 ans
en honorant les bénévoles ayant œuvré pour la chapelle des Cordeliers. Depuis 1965, l'association préserve ce patrimoine avec passion et engagement. Henriette-Renée Lidin, présidente de l'association, a reçu la médaille de la Ville des mains de Stéphanie Karcher. (Octobre)

RÉTROSPECTIVE



Finale nationale du tournoi de e-bowling

L'aventure Paris Games Week s'est achevée à Paris pour Yannick, Daniel, Mathis et Valentin, fiers de leur parcours. Accéder à la finale nationale constitue une superbe réussite pour cette équipe crestoise de l'Epi-centre !



La rue Rochefort a fait peau neuve !

La réfection de la rue Rochefort touche à sa fin, avec la reprise des réseaux d'eau et la remise en état du revêtement de la voirie combinant esthétique, végétalisation et accessibilité. Cette rénovation embellit le cadre de vie du centre ancien sur un axe très fréquenté.

ENTREPRENDRE

> Vous venez d'ouvrir un commerce, de créer ou de reprendre une entreprise, de changer de locaux ? Faites-le savoir dans ces pages en nous contactant : animationcommerciale@mairie-crest.fr



RECONNAISSANCE

Cabinet de recrutement / Conseil RH
Lisa BIFFI

📍 36 Avenue Henri Grand
📞 06 69 24 53 61
✉️ lisa.biffi@agence-reconnaissance.fr
🌐 agence-reconnaissance.fr



MENUISERIE & AGENCEMENT CAMBIUM

Hugo BROTTE

📍 14 rue Sadi Carnot
📞 06 68 22 09 20
✉️ menuiserie.cambium@gmail.com
🌐 Mobilier-Agencement-Cambium
📷 menuiserie.cambium
🌐 menuiseriecambium.wixsite.com/cambium



GARAGE GUICHARD

Atelier de réparation, maintenance et entretien automobile
Adrien GUICHARD

📍 4 rue Henri Barbusse
📞 04 75 40 61 69
✉️ accueil@garage-guichard.fr
🌐 Garage-Guichard-Crest



HA BARBER

Salon de coiffure homme
Ali EL HAMDANI

📍 16 rue Dumont
📞 06 29 56 05 89



TABAC PRESSE DU CHAMP DE MARS

Robin RIOU

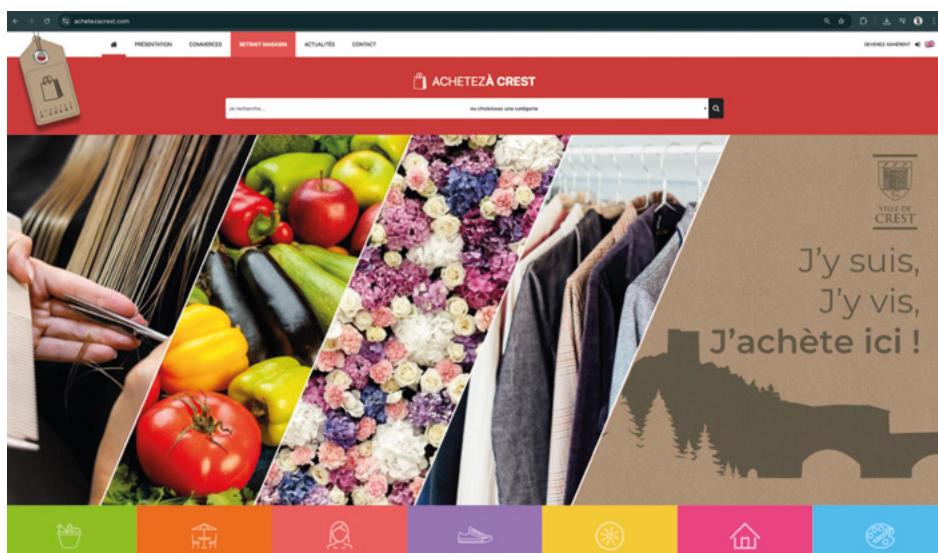
📍 rue Maurice Barral
📞 04 75 55 29 91
✉️ copieurpcmc@gmail.com



LA TABLE DE L'OURS

Noé GARCIN
Carine BAYOTTE

📍 14 rue Aristide Dumont
📞 04 75 40 23 63
✉️ contact.ltdo@gmail.com
🌐 La-Table-de-lOurs



ACHETEZ À CREST.COM

La vitrine
des commerçants
de Crest



ENTREPRENDRE

> Zoom sur les commerçants



Découvrez le restaurant Aélia

Fanny et Thibault vous proposent une cuisine 100 % végétarienne et végétalienne, avec des options sans gluten pour répondre à tous les régimes alimentaires. Une carte qui évolue chaque mois : un nouveau menu tous les mois pour vous faire découvrir des plats toujours plus créatifs et savoureux. Des produits frais, bio et locaux : leur engagement pour une cuisine de saison, saine et respectueuse de l'environnement. Une transparence totale : la cuisine est ouverte, vous pouvez voir Fanny à l'œuvre et suivre la préparation de ses plats passion.

Aelia restaurant - 25 rue Aristide Dumont - Tél. : 06 85 66 05 27

Une boutique de prêt à porter en activité depuis 57 ans !

Véritable institution du centre-ville, la boutique « Atout Charme » de la rue commerçante propose depuis des décennies une belle sélection de vêtements pour femme et homme, avec des marques reconnues telles que Saint James, Lola Espreta ou encore Pierre Cardin, ainsi qu'un choix de lingerie. Depuis 10 ans, Agnès en est la gérante et perpétue l'âme de cette adresse emblématique. Aujourd'hui, le commerce est à céder pour cause de départ à la retraite.

Atout Charme - 10 rue de la République - Tél. : 04 75 25 05 39



« Autour de Bébé » fête ses 20 ans !

Depuis 20 ans, Nadia et Patrice accueillent et conseillent les familles dans leur boutique spécialisée. On y trouve tout l'univers de bébé et de l'enfant jusqu'à 6 ans : poussettes, sièges auto, chaises hautes, chambres complètes, vêtements et chaussures, mais aussi doudous, jouets en bois et en tissu, couches écologiques ou encore biberons en verre.

Autour de Bébé - 22 quai Henri Latune - Tél. : 04 75 56 43 60



Des créations uniques !

Découvrez la boutique Brin de Rêves, une boutique ouverte en 2010 par Jocelyne ! La ville de Crest aime, soutient et accompagne ses commerçants passionnés. Jocelyne vous propose des vêtements pour femme, pour toutes les occasions, ainsi qu'un large choix de bijoux et de parapluies. Vous y trouverez aussi une sélection originale et faite main : des sacs de qualité confectionnés par ses soins, ainsi que des poupées en chiffon uniques – des cadeaux faits main qui raviront petits et grands !

Brin de rêves - 6 rue de l'Hôtel de Ville - Tél. : 06 03 72 40 17



Honorin, pains sandwichs & compagnie

Depuis 20 ans, la boulangerie Honorin est installée à proximité de la gare et régale les Crestois avec ses pains savoureux, viennoiseries croustillantes, pâtisseries artisanales et snacks à emporter. Une belle aventure humaine et gourmande, menée par Xavier Honorin et son équipe de quatre employées, toujours avec le sourire et la passion du bon goût.

Honorin, pains sandwichs & compagnie - 52 rue Sadi Carnot, 26400 Crest
Tél. : 04 75 43 04 66



« La Charette » en activité depuis 10 ans !

Ce magasin est porté par 12 producteurs associés et plus de 40 producteurs locaux. Vous y trouverez des produits frais, majoritairement issus de l'agriculture biologique : viandes (poulet, porc, bœuf, veau, agneau), fruits et légumes de saison, produits laitiers et fromages (chèvre, brebis, vache), pains, miels, produits d'épicerie, plantes aromatiques ainsi que des cosmétiques naturels.

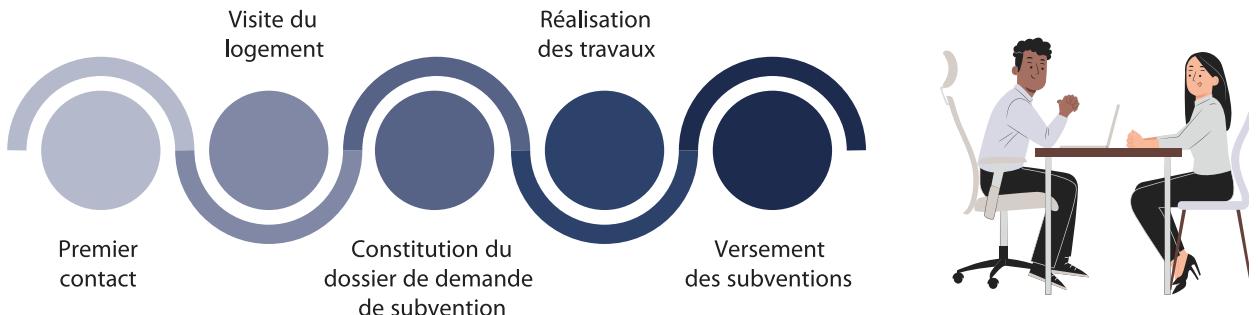
La Charrette - Place du Champ de Mars - 04 75 25 05 39

CADRE DE VIE

> OPAH, laissez-vous guider !

Rénovez votre logement dans un périmètre partiel du centre-ville de Crest : la ville de Crest a missionné l'équipe Urbanis pour accompagner les propriétaires.

• Quelles sont les étapes ?



• Qu'est-ce que l'OPAH ?

La ville de Crest se mobilise pour l'habitat grâce à une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Ce dispositif, lancé en janvier 2025 pour une durée de 3 ans, vise à soutenir les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs dans leurs projets de rénovation, en leur proposant un accompagnement et des aides financières adaptées. Cela permet de financer la rénovation d'immeubles dégradés ou vacants, des travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements ou d'adaptation au vieillissement et au handicap.

• Quels avantages pour les propriétaires ?

Un accompagnement gratuit et des conseils du début jusqu'à la fin de votre projet de travaux notamment pour la mobilisation d'aides financières de l'ANAH, de la Ville et du Département selon votre projet

• Comment cela se passe-t-il ?

Vous pourrez dans un premier temps rencontrer l'opérateur d'Urbanis, ou prendre contact par téléphone, pour obtenir de premières informations.

• Déjà informé, un projet en tête ?

Munissez-vous de vos documents fiscaux afin de vérifier directement l'éligibilité de votre projet.



Flashez-moi

Accès à la page Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) 2024-2027

• Votre projet est éligible ?

Vous pourrez ensuite profiter des compétences d'un technicien qui vous accompagnera pour une visite de votre logement. L'occasion d'obtenir de précieux conseils sur les travaux à réaliser et sur les subventions publiques.

Bien sûr, vous restez maître de votre projet, et c'est ensuite à vous de valider le scénario de travaux qui vous convient, et de demander les devis aux entreprises de votre choix. Attention, l'obtention des subventions est conditionnée à la réalisation des travaux par des professionnels.

Ensuite l'opérateur se charge de tout ou presque : analyse des devis et préparation du dossier de demande de subvention. Il vous fait relire le dossier, et après votre validation, le dépose auprès des financeurs.

C'est ensuite au tour du principal financeur, l'ANAH, d'instruire le dossier. Urbanis vous tient informé de l'accord de subvention, et les travaux peuvent commencer, sous votre gouverne.

Vous n'avez plus qu'à transmettre les factures à l'opérateur qui se charge de réaliser les demandes de paiement auprès des financeurs du projet.

Contacts

par téléphone au 04 30 31 98 61

par email : opah@mairie-crest.fr

Permanences (sans RDV) en mairie :
tous les jeudis matin de 9h à 12h.

Pour plus d'informations : mairie-crest.fr

En bref, l'OPAH centre-ville c'est :

Une démarche simple et gratuite au travers d'un guichet unique qui peut vous permettre de concrétiser vos projets de rénovation,

pour cela :

- > Rencontrer Urbanis en permanence ou par téléphone
- > Etre accompagné pour le montage technique, financier et administratif du dossier
- > Bénéficier d'aides financières



L'OPAH, permet notamment le financement de travaux d'adaptation du logement, au vieillissement et au handicap

BUDGET COMMUNAL

> Rapport d'Orientation Budgétaire pour 2026

Vers un budget responsable et volontariste



Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) est un document présenté chaque année par la Ville avant le vote du budget primitif qui se tiendra à Crest le 15 décembre prochain. Il donne lieu à un débat au sein du conseil municipal sur la situation financière de la commune, ses perspectives économiques et les grandes orientations budgétaires envisagées pour l'année à venir.

Ce rapport présente notamment les choix en matière d'investissement, de fonctionnement, d'endettement ou encore de fiscalité.

Définir des orientations pour l'année 2026 relève, plus encore que les années antérieures, d'un enjeu complexe dans le contexte d'incertitude et de difficultés au niveau national. Ce contexte a bien entendu un lien avec les collectivités locales.

Les objectifs qui ont été présentés et échangés en conseil municipal portent ainsi principalement sur **la sobriété et la soutenabilité** des projets.

Les orientations budgétaires visent en priorité à **maîtriser les charges de la Ville sans hausse de la fiscalité**.

Elles consistent aussi à **garantir que les projets d'investissement proposés se traduisent par des économies de fonctionnement et soient soutenables par la Ville** compte tenu de ses capacités budgétaires.

C'est la mise en œuvre et la réalisation d'opérations significatives traduisant une dynamique d'investissement avec la poursuite des travaux de construction de la salle de restauration scolaire Anne-Pierjean et la poursuite de l'aménagement du secteur de la Gare.

Mais, c'est aussi la prise en compte de nouveaux projets tels que, par exemple, la reconversion de l'ancien site de Carrefour Market pour un programme de commerces et d'habitat, ou encore des Usines Rey pour l'accueil d'activités comme celles de l'école de musique et de danse.

L'environnement n'est pas en reste avec le schéma directeur immobilier de l'énergie, des économies sur la ressource en eau, l'installation de panneaux photovoltaïques, la création du réseau de chaleur de centre-ville...

Il s'agit enfin de mener ces orientations tout en continuant de **poursuivre le désendettement de la Ville**. Le cap qui est ainsi fixé est destiné à **maintenir les services publics municipaux tout en préservant dans la durée les capacités budgétaires de la Ville**.



Les prochains rendez-vous du Budget municipal 2026

5 déc.

Réunion publique de présentation du budget 2026
À 19h, salle Coloriage
Espace Soubeiran

15 déc.

Vote du budget
Conseil municipal à 19h
salle Tabardel en Mairie

> Le nouvel EHPAD à Mazorel avance



À proximité immédiate des services actifs de l'hôpital, le nouvel EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) sort de terre. Il assurera la continuité des activités et services assurés aujourd'hui sur l'ancien site de l'hôpital de Crest, dont la reconversion est à l'étude.

Le chantier du nouvel EHPAD est bien engagé à Mazorel. Ce nouveau projet, porté par le Centre hospitalier de Crest, va **grandement améliorer les conditions d'accueil des résidents et les conditions de travail du personnel**. Il y aura désormais une majorité de chambres individuelles, toutes équipées de sanitaires complets. La proximité de l'hôpital permettra un meilleur accès aux soins. L'objectif est d'accueillir les résidents à Mazorel pendant l'été 2027.

Le terrain de construction a été cédé par la Ville à l'hôpital. La Ville elle-même va acquérir un terrain mitoyen pour augmenter les surfaces d'espaces verts (au bénéfice de l'EHPAD et plus globalement des habitants du quartier) et améliorer les parkings.

Un projet subventionné

Le chantier est mené par Campenon Bernard (groupe Vinci), Valence. Il mobilise des entreprises de Crest et des environs immédiats (Liotard, ACMC, Drôme Armatures Béton, Vicat, Brasserie du bar du Pont, ...). Le coût est de 31 millions d'euros, avec des subventions de l'Etat (Agence régionale de santé, 3,3 millions / plan de relance 2 millions) et du département (1,8 million auxquels doit s'ajouter une bonification).

Ce sont donc les résidents du site Sainte-Marie (ancien hôpital), les personnes en accueil de jour, les résidents de RocheCourbe (unité accueillant

des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer) qui vont bénéficier de cette nouvelle infrastructure. L'hôpital a confié à la Ville la responsabilité de gérer la reconversion du site Sainte-Marie après l'ouverture du nouveau bâtiment à Mazorel. La Ville porte une réflexion pour la création de logements, l'ouverture d'un hôtel-restaurant permettant le développement du tourisme à Crest, et la création de nouveaux espaces de stationnement. Un jardin, théâtre de verdure, pourrait aussi être aménagé. Une commission extra-municipale a été installée pour accompagner cette démarche.

* Les élus de Crest participent à la gouvernance de l'hôpital avec Hervé Mariton, président du Conseil de surveillance et Anne-Marie Chirouze, vice-présidente.

Installation du Centre médico-psychiatrique à Crest

La Ville de Crest a été contactée par le Centre Hospitalier Drôme Vivarais concernant la relocalisation à Crest des activités des 3 établissements de santé mentale pour enfants : centre médico-psychologique, centre thérapeutique et hôpital de jour. Plusieurs sites ont été envisagés et c'est celui de la Maison Bleue qui a été retenu. Lors de sa dernière séance du 3 novembre dernier, le Conseil municipal a voté à l'unanimité la vente de la Maison Bleue au Centre Hospitalier Drôme Vivarais qui y installera son pôle enfant.

SANTÉ

> Le Forum Santé & Prévention : un événement au service de la population

Les 20 et 21 février 2026, l'Espace Soubeyran à Crest accueillera la première édition du Forum Santé & Prévention de la CPTS Plaines de santé* avec en avant-première sur notre territoire la présence du camion Pneumobile de dépistage du cancer du poumon.



Ce forum gratuit et ouvert à tous réunira professionnels de santé, associations, institutions et structures d'accompagnement autour d'un même objectif : informer, prévenir et accompagner les habitants dans leur parcours de santé.

> Le forum proposera différents espaces thématiques permettant au public de découvrir, échanger et tester :

- Prévention santé : hygiène de vie, nutrition, activité physique, sommeil, addictions, santé mentale...
- Dépistages et bilans gratuits : tension artérielle, glycémie, audition, vue, diabète...
- Bien vieillir : accompagnement du vieillissement, maintien à domicile, adaptation du logement, prévention des chutes...
- Handicap et inclusion : information, orientation et accompagnement des familles.
- Environnement et santé : déterminants en santé, mobilité douce, alimentation durable.

Les stands seront animés par de nombreux partenaires locaux, institutionnels et associatifs

> Des ateliers interactifs et des démonstrations pratiques mais aussi des causeries seront proposés tout au long des deux journées :

- Éducation thérapeutique,
- Prévention des chutes et sensibilisation au vieillissement,
- Sensibilisation aux handicaps et Handisport,
- Nutrition et activité physique adaptée.

Forum Santé & Prévention et Pneumobile

- Vendredi 20 et samedi 21 février 2026
- De 9h à 17h, à l'Espace Soubeyran - 26400 Crest
- Modalités Pneumobile : sur rendez-vous (via les professionnels de santé de la CPTS*)

Le camion Pneumobile : Une innovation pour la prévention du cancer du poumon

Présent sur le parking de l'Espace Soubeyran pendant toute la durée du forum, ce dispositif, porté par les Hospices Civils de Lyon (HCL) permet de réaliser sur place un scanner thoracique à faible dose d'irradiation, sans injection, pour les personnes à risque. Il offre également un bilan de santé complémentaire et une consultation d'aide au sevrage tabagique pour les participants qui le souhaitent. Le passage du Pneumobile à Crest représente une opportunité exceptionnelle pour le territoire.

Pour être éligible : avoir entre 50 et 75 ans et être fumeur actif ou ex-fumeur sevré depuis moins de 15 ans.

Les rendez-vous seront pris par orientation via les professionnels de santé de la CPTS.*



*La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Plaines de santé regroupe plus de 400 professionnels de santé, (dont 200 adhérents), issus de plus de 20 professions différentes, couvrant 30 communes et représentant près de 55 000 habitants situés entre Rhône et Drôme.

www.cpts-plainesdesante.org

DOSSIER

> L'eau, une richesse préservée dans la Ville

Une gestion optimisée de l'eau

Face au changement climatique et à la pression accrue sur la ressource en eau, notre territoire s'est organisé pour assurer une bonne gestion de l'eau de la Drôme mais aussi de l'eau potable et de l'assainissement.

Cela se traduit par la mise en œuvre d'une stratégie adoptée en 2025 dans le cadre de la révision du SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) de la Drôme et déclinée autour de 4 axes, dans les actions des acteurs de l'eau :

1-La sobriété : c'est la réduction des prélèvements et des consommations d'eau.

2- La résilience, avec des solutions fondées sur la nature (désimperméabiliser des sols, favoriser l'infiltration et la recharge des nappes phréatiques, plantation d'arbres et de haies, baïssières, ...).

3-Le partage de l'eau entre les acteurs (eau potable, agriculture et industrie).

4- Le stockage de l'eau, création de retenues d'eau avec remplissage par nappes superficielles hors période de basses eaux.

> Quels en sont les acteurs ?

- **Le Syndicat Mixte de la Rivière Drôme** (SMRD) assure le maintien du bon fonctionnement des écosystèmes autour de la rivière. Il bénéficie depuis 2018 de la **compétence de Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations (GEMAPI)**.

- **La Commission locale de l'eau** (CLE), véritable parlement local de l'eau porte le SAGE de la Drôme, dont la dernière révision entrera en vigueur au printemps 2026.

- **À Crest, La Ville gère en régie directe le service d'assainissement non collectif.** La gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif est confiée par délégation de service public à une entreprise spécialisée (SUEZ).

Ce sont près de 335 000 m³ qui ont été traités en 2024 pour Crest, pour un réseau d'assainissement d'une longueur de 45,1 km et composé de dix déversoirs d'orage et de huit stations de relevage sur la commune. Notre réseau de distribution de 97 km linéaires a un excellent rendement de 86 % (moyenne nationale à 81 % en 2023).

430 100 m³ ont été consommés en 2024, c'est environ 88 m³ par abonné.

La Ville est proactive dans une gestion économe de sa consommation en eau et soucieuse de travailler sur le cycle de l'eau. Pour exemple, elle réalise actuellement son schéma directeur d'alimentation en eau, outil de programmation et de gestion de l'eau potable qui permet de sécuriser la ressource, d'améliorer plus encore la connaissance et la gestion du réseau.



> Les études et projets en cours concernant notre commune :

- **La sécurisation d'approvisionnement de l'eau potable** via le karst de la Gervanne
- **Les stockages hivernaux** pour l'irrigation agricole sur Crest Sud
- **La réutilisation des eaux usées** de la STEP
- **La création de baïssières** secteur St-Jean, Arbres Écrits



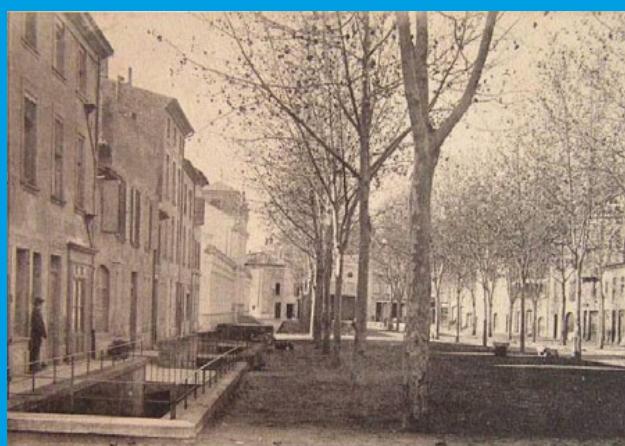
Réseau d'alimentation en eau



Crest : une histoire d'eau et de canaux

Dès la fin du XIV^e siècle, canaux (Soubeyran, Vilette, Marché, Joubernon...) et moulins sont construits sur les deux rives de la Drôme à Crest.

Les canaux ont une importance primordiale pour la vie de la cité. En détournant une partie des eaux de la Drôme, ils servent tout d'abord à irriguer les champs et ainsi améliorer la productivité de l'agriculture. Ils vont aussi avoir une importance cruciale concernant le développement de l'activité proto-industrielle (1650-1860) puis industrielle. En effet, grâce à la force hydraulique des canaux, les Crestois vont pouvoir faire tourner moulins, pressoirs, scieries, et même dans un second temps des fabriques (draperies, tanneries, teintureries...).



Canal du Joubernon, fin XIX^e siècle

La Drôme, une rivière sauvage et fragile

La rivière Drôme, qui traverse notre ville, structure le territoire, les paysages et fait partie de notre quotidien.

La rivière Drôme est l'une des rares rivières qualifiée de sauvage, c'est-à-dire un cours d'eau libre, vivant et préservé, reconnu pour la qualité de ses eaux et sa biodiversité. C'est un milieu sensible. En bords de la rivière, s'étend la ripisylve, un corridor de vie et de diversité pour la faune et la flore.

La rivière Drôme apporte aux habitants et aux touristes fraîcheur en été, et contemplation en toute saison !

La ville de Crest a aménagé un sentier en bois sur les bords de Drôme, accessible aux personnes à mobilité réduite, afin de permettre à tous d'être au plus proche de cette rivière, d'en faire un lieu de repos et de partage, dont il faut prendre soin.

Crest, ville sobre en eau

Ville Sobre en eau



La Ville, distinguée cet été par le label de la préfecture de la Drôme « Ville sobre en eau », travaille à la réduction de sa consommation d'eau et à une meilleure gestion des eaux pluviales.

Des aménagements urbains davantage végétalisés, des réseaux d'eau bien entretenus et plus efficents, une réduction de l'arrosage, un changement dans le choix des végétaux moins gourmands en eau, ...

• En participant au programme « EcoDrôme » la Ville relève le défi de réduire de 15 % les consommations d'eau de la commune, dans ses bâtiments et ses espaces verts. Le diagnostic a été réalisé, le plan d'actions sera mis en œuvre en 2026. Au programme : installation d'une cuve de récupération des eaux de pluie, de sous-compteurs pour faciliter la détection des fuites, de systèmes de chasses d'eau anti-fuite sur les toilettes, de systèmes de goutte-à-goutte, ...

• En appliquant des écogestes simples, il est possible de réduire cette consommation sans perdre en confort.

Savez-vous que 20 % de la consommation d'eau d'un foyer provient de la chasse d'eau.

Un robinet qui goutte, une chasse d'eau qui coule en continu : cela peut représenter jusqu'à 500 litres par jour, soit plus de 180 m³ par an.

• Au jardin, chaque goutte compte
Récupérez l'eau de pluie depuis les toitures (gouttières vers cuves).
Paillez le sol (copeaux, feuilles, graviers...) pour garder l'humidité.

CITOYENNETÉ

> Les incivilités, c'est l'affaire de tous



Effacement des tags par la ville en 2025 - Rue de l'Arnage

Les incivilités créent des désagréments en gâchant l'image de la ville, en dévalorisant la qualité de vie des crestois et en créant un sentiment d'insécurité. Une enquête quantitative sur la perception des incivilités a été réalisée fin 2024, principalement « en face à face » auprès de 200 personnes.

1/ Lutte contre les tags, objectif ville propre :

85 % d'accord « les tags enlaidissent la ville »

Le tag est un délit puni par la loi (jusqu'à 30 000 €). Le budget alloué par la ville pour l'enlèvement des tags en 2025 est conséquent.

Dans le but de concourir à la protection et à l'embellissement du patrimoine communal, la Ville propose aux propriétaires particuliers de prendre en charge le nettoyage de leurs murs tagués sous certaines conditions et notamment de déposer une plainte en amont auprès de la Gendarmerie. Le collectif anti-tag intervient avec des nouvelles techniques de nettoyage. Pour toute demande, il convient de renseigner la convention, à validité permanente auprès de la Ville.

La Police municipale travaille aussi avec la Gendarmerie nationale pour identifier les auteurs et les sanctionner. Dans un objectif d'une ville plus propre, la municipalité envisage la mise à disposition de murs de libre-expression.



Flashez-moi

Accès à la convention pour l'enlèvement des tags, graffitis et affiches sauvages

2/ Lutte contre l'affichage sauvage :

52 % d'accord « les affichages sont trop nombreux »

45 % d'accord « les panneaux dits de libre-expression sont insuffisants ».

Comme le prévoit la loi, la Ville dispose aujourd'hui de 10 panneaux d'affichage réservés à la libre expression. Pour lutter contre l'affichage sauvage, la municipalité prévoit l'implantation de 4 nouveaux panneaux en centre-

ville : place Digonnet, square de la Résistance, rue de la République, place Ferdinand Marie.

Tout affichage en dehors des emplacements prévus à cet effet est illégal et puni d'une amende de 1 500 € à 7 500 €.



Flashez-moi

Carte des panneaux de libre-expression

3/ Lutte contre le bruit :

43 % pas d'accord avec l'affirmation « les nuisances sonores se sont multipliées dans notre ville ».

Le centre-ville est plus exposé au bruit. Des tolérances sont pratiquées lors des évènements festifs et commerciaux actés par des arrêtés municipaux. Les bruits liés aux activités des particuliers sont tolérés du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30. Ils sont interdits le dimanche et les jours fériés.

4/ Lutte contre le stationnement anarchique des voitures :

48 % d'accord « vous êtes dérangés par le stationnement anarchique des voitures ».

La Police Municipale effectue des patrouilles régulières en ville et sanctionne les véhicules dont le stationnement est gênant (trottoir, passage piéton, hors cases, etc.). Tout stationnement supérieur à 7 jours consécutifs (24h pour les camping-cars) sauf dans les zones réglementées (bleue, stationnement payant), est considéré comme un stationnement « ventouse » et nécessite le retrait du véhicule.

CITOYENNETÉ

5/ Amélioration de la conciliation vélos/piétons :

50 % pas d'accord avec l'affirmation « les vélos ont une bonne cohabitation avec les piétons ».

Des panneaux vont être implantés aux entrées des rues piétonnes, afin de concilier les différents modes de déplacements. La circulation des vélos et des trottinettes est limitée à 6km/h. La Police Municipale mène régulièrement des actions de sensibilisation.



Le code de la rue, de la ville de Crest, a été distribué dans toutes des boîtes aux lettres, rappelant les bonnes pratiques de partage de l'espace public. Disponible à l'accueil de la Mairie, de la Police Municipale et sur le site.



Flashez-moi

Accès à la brochure du Code de la Rue.



7/ Lutte contre les mégots jetés au sol :

54 % d'accord « Il y a trop de mégots par terre ».

La ville de Crest a contractualisé en avril dernier avec l'éco-organisme Alcome, agréé par l'État, dans un objectif de réduction de 40 % des mégots jetés au sol. Les fumeurs peuvent récupérer gratuitement un cendrier de poche, à l'accueil de la Mairie. Jeter un mégot par terre est formellement interdit par la loi et possible d'une amende de 68 €.

6/ Lutte contre les encombrants et propreté autour des Points d'Appart Volontaire :

65 % d'accord « les points de collecte ne sont pas propres» (82 % pour Crest Nord).

33 % pas d'accord avec l'affirmation « le nombre d'encombrants a diminué sur Crest ».

La Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans assure la collecte et le traitement des déchets au Sytrad. Les dépôts sauvages, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être, y compris aux pieds des colonnes de tri, peuvent entraîner une amende allant de 68 € à 1 500 €. Les particuliers peuvent déposer gratuitement leurs encombrants, en présentant leur carte, à la déchetterie de Crest. Pour les objets qui peuvent avoir une seconde vie, pensez aux structures de l'Or des Bennes et de la Chignole, qui proposent du réemploi ou de la réutilisation.



8/ Lutte contre les déjections canines :

43 % pas d'accord avec l'affirmation « il y a moins de déjections canines en ville ».

Tout détenteur de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections canines. À cet effet, la Ville met à disposition en libre service 21 distributeurs de sacs à déjections canines dans la ville. Les sacs sont également à disposition à l'accueil de la Mairie et de la Police Municipale. La commission environnement/écologie du Conseil Municipal des Jeunes travaille à la personnalisation des distributeurs de sacs à déjections canines, en partenariat avec le 8FabLab, afin de les rendre plus visibles et améliorer la communication. En cas de non respect de la réglementation, l'infraction est passible d'une contravention pouvant aller jusqu'à 135 €.

9/ Lutte contre les chiens sans laisse :

49 % pas d'accord avec l'affirmation « les chiens sont insuffisamment tenus en laisse ».

Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse (en cas de non respect amende possible de 68 €) dans les espaces publics et plus particulièrement le centre-ville, sur le platelage en bois (bord de Drôme), toiture médiathèque, au skate-park. Leur présence est interdite dans les jardins publics. Vous êtes responsable des dommages que votre chien peut causer aux personnes ou à d'autres animaux domestiques.

Pour faciliter vos démarches, vous pouvez signaler un problème sur le site internet de la ville, en précisant le motif pour que le service concerné puisse traiter votre demande.



Flashez-moi

Pour signaler un problème
ou numéro accueil de la ville : 04 75 76 61 10

> GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les attentes en matière de sécurité font partie des priorités des Français.

C'est parce que les prérogatives de la police municipale souvent résumées dans des missions de « tranquillité publique » sont limitées, que la convention de coordination liant police municipale et forces de sécurité intérieure de l'État nous permet d'organiser des actions conjointes dans un continuum de sécurité.

Lors du dernier CST, un nouvel aménagement du temps de travail des policiers municipaux a été présenté et validé à l'unanimité. Leur temps de présence sur la voie publique va s'allonger sur le temps méridien et en début de soirée.

Coté vidéoprotection sur Crest Sud, il ne manque plus que le financement du FIPD pour l'installer aux abords de Saint Louis. Dans 84 % des situations, les images visionnées sous réquisition amènent tout ou partie à résoudre le fait ou méfait au temps T ou T+1.

Les atteintes aux personnes, aux biens, à l'environnement sont au cœur des actions des différentes forces de sécurité.

Stéphanie KARCHER, Christophe LEMERCIER, Morgane PEYRACHE, Jean-Pierre POINT, Audrey CORNEILLE, Boris TRANSINNE, Ruth AZAÏS, Dominique DELAYE, Sarah DUVAUCHELLE, Hervé MARITON, Françoise ROZIER-FAURE, Jean PRÉVOST, Anne-Marie CHIROUZE, Thierry GUILLOUD, Régis LAFORENTIE, Caryl FRAUD, Danielle BORDERES, Jean-Marc MATTRAS, Valérie ROCHE, Sébastien COURTHIAL, Lucile BERNARD, Ludovic GAUTHIER

> GROUPE ENSEMBLE RÉINVENTONS CREST

Le 25 novembre, c'est la journée internationale contre les violences faites aux femmes. Une commune peut prendre sa part pour faire reculer les violences et accompagner les victimes. Depuis 3 ans, l'association Réseau femmes à l'abri 26 (06 46 03 74 70) assure des permanences au CCAS, et une conférence sur le consentement a été organisée l'an dernier, des avancées nécessaires. Nous pouvons encore faire beaucoup : proposer des formations aux élus et au personnel communal pour bien accueillir les victimes, faciliter l'accès aux permanences des associations, contribuer à la réalisation d'un lieu d'accueil d'urgence dédié, ou développer la communication pour aider à libérer la parole, par exemple en diffusant les numéros d'urgence dans la presse municipale.

Nous profitons de cet espace pour en rappeler quelques-uns :

- Numéro dédié : 39 19
- Intervenante sociale en Gendarmerie : 06 12 86 47 88
- CIDFF26 : 04 75 82 06 10
- Remaid France Victimes : 04 75 55 39 34
- Urgence : 17 ou 114 par sms

René-Pierre HALTER, Dominique MARCON, Agnès FOUILLEUX, Nicolas SIZARET, Catherine PANNE, Athénaïs KOUIDRI, Gilles RHODE



Une question ? Une remarque ?

Faites-nous en part via la page Facebook « Ville de Crest »
ou sur admin@mairie-crest.fr



Conseil Municipal

Retrouvez les comptes rendus sur www.ville-crest.fr

SORTIR



Connaissance du monde

Le Triangle d'or, les humanités arc en ciel - Un film de Patrick Bernard

> Lundi 1^{er} décembre de 14h à 16h

Cinéma-Théâtre Éden

Les Hmong-Miao, les Dong ou les Bouyei constituent une mosaïque d'ethnies sino-tibétaines qui ont su préserver leurs fascinantes richesses culturelles.

9 € - Réservation au 06 70 20 44 74



Téléthon à Crest

• Ventes de pensées, brioches, ail noir, billets de tombola

> Mardi 2 décembre - Restaurant seniors Louise-Vallon

> Jeudi 4 décembre - Salle Coloriage

> Vendredi 5 décembre - Auchan dès 9h

> Samedi 6 décembre - Sur le marché

• Ateliers culinaires avec la Chef Sandrine Morant

> Vendredi 5 décembre à 18h

> Samedi 6 décembre à 11h

Maison Boutarin Tél : 07 87 09 56 08



Trio Parhélie

En partenariat avec
Les Concerts de Poche

> Jeudi 15 janvier 2026 à 20h30
Cinéma-Théâtre Éden

Concert classique, piano, violon, violoncelle. Tarifs de 5 à 10 €

Plus d'infos : culture@mairie-crest.fr
04 75 76 61 38



Projection : la séparation

> Lundi 8 décembre à 20h

Cinéma-Théâtre Éden

Ce film documentaire de François Hanss, de 2005, retrace les vifs échanges parlementaires qui ont précédé l'adoption de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat en France et dont c'est le 120^e anniversaire - Entrée libre

Offrez de la culture à Noël !

> Abonnement 3 spectacles
au choix de la Saison Culturelle
Disponible au Pôle Culture et
Animation de la Ville
7 Place du Docteur-Rozier 26400 Crest
ou via le QR code



Flashez-moi

Accès au bulletin d'inscription



- **34 €** : Plein tarif (+18 ans)
- **21 €** : Tarif réduit (réservé étudiants, chômeurs, carte d'invalidité, RSA, familles nombreuses)
- **12 €** : Tarif jeunes (réservé de 12 à 18 ans)



Trio Parhélie
jeudi 15 janvier



Conspirations
jeudi 5 février



Jonasz au Grenier
jeudi 19 mars



Undergound
jeudi 2 avril



Noël à Crest

3 week-ends festifs



SAMEDI 6 DÉCEMBRE

- > Démarrage des illuminations de Noël**
dans la Ville à partir de 17 h !
- > De 9 h à 12 h / Marché alimentaire**
avec une animation surprise ! Centre-ville.
- > De 13 h à 16 h 30 / Bourse aux jouets**
organisée par Crest'Actif. Quai Bérengier-de-la-Blache.
- > 16 h / Spectacle Pastorale des Santons de Provence**
par la compagnie Zazie 7. Gymnase Dumont.
- > À partir de 18 h / Défilé de tracteurs**
par les Jeunes Agriculteurs et le Comité des fêtes en centre-ville suivi d'une animation sur le Champ-de-Mars à 20 h.
- > 19 h 30 / Repas au profit du Téléthon**
animé par l'association Star Danc'ing.
Salle Coloriage - Tarif : 20 € sans boisson.
Réservation au 06 70 20 44 74 ou g.cellier2@orange.fr
- > 20 h 30 / Spectacle Pastorale des Santons de Provence**
par la compagnie Zazie 7.
Gymnase Dumont.

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

- 15 h / Spectacle Pastorale des Santons de Provence**
par la compagnie Zazie 7. Gymnase Dumont.

EXPOSITIONS

- Nuit / Centre d'art de Crest**
Jusqu'au dimanche 14 décembre
Ouvert du mercredi au dimanche de 14 h à 18 h 30
Tarifs en vigueur.
+ d'infos www.centredarcrest.fr
ou au standard du service Culture de la Ville 04 75 76 61 38.
- Village de Noël miniature, exposition d'illustrations, brocante et mise aux enchères d'œuvres d'art**
Du dimanche 7 décembre au dimanche 11 janvier 2026 à la Chapelle des Cordeliers
Proposé par l'association Les Amis du Vieux Crest
Ouvert de 14 h 30 à 18 h les week-ends, pendant les vacances hors jours fériés et le week-end des 3 et 4 janvier 2026.
+ d'infos : Facebook La chapelle des Cordeliers et les Amis du Vieux Crest.

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

- > À partir de 8 h / Bûche de la générosité**
Vente de parts de bûche (2,50 € la part) à but caritatif. Rue Maurice-Long.
- > De 8 h à 12 h / Foire aux huîtres**
par le Rotary Club de Crest Vallée de la Drôme.
Place Ulysse-Bouchet et sur le marché.
- > De 9 h à 12 h / Marché alimentaire**
Cours Joubernon.
- > De 9 h à 19 h / Marché traditionnel de Noël Santonniers, artisans, créateurs...** Plus d'une cinquantaine d'exposants vous proposent leurs productions et créations, des idées de cadeaux à offrir ! Centre-ville.
- > De 10 h à 12 h / Manège l'Embarca'son**
Un voyage en mer imaginaire à bord d'un manège à pédale au son de l'accordéon et des histoires de la Capitaine ! Pour les tout-petits, dès 9 mois et jusqu'à 7 ans accompagnés de leurs parents. Place du Dr-Rozier.
- > De 10 h à 18 h / Archijeux ouvre son café !**
Tournoi et vente de jeux.
Rue Archinard. + d'infos sur <https://archijeux.org>.
- > 11 h / Spectacle jeunesse Muséum, cabinet de curiosités zoopoétiques**
En résonance à l'exposition Nuit, un spectacle familial à la rencontre du légendaire Dahu ou du formidable Baku, mangeur de rêves... Une visite guidée à la fois savante et totalement toquée concoctée par le Petit Théâtre Dakoté. Dès 6 ans - ouverture des portes à partir de 10 h 45. Cinéma-théâtre Éden - Gratuit.
- > 14 h / Chœur de Noël**
par l'association Du jazz à l'âme.
Place du Général-de-Gaulle - Gratuit.
- > De 14 h à 18 h / Ateliers créatifs de Noël**
par l'association Entraide et Jeunesse de l'Église Protestante Évangélique de Crest.
Salle de l'AMAPE, 34 rue des Alpes - 4 € par atelier.
- > De 14 h 30 à 17 h 30 / Orgue de barbarie, déambulation musicale**
proposée par l'UCIA. Centre-ville.
- > De 14 h 30 à 16 h 30 / Manège L'Embarca'son**
Un voyage en mer imaginaire à bord d'un manège à pédale au son de l'accordéon et des histoires de la Capitaine ! Pour les tout-petits, dès 9 mois et jusqu'à 7 ans accompagnés de leurs parents.
Place du Dr-Rozier - Gratuit.
- > 15 h / Contes de Noël et friandises à déguster !**
Proposés par l'association Les Amis du Vieux Crest.
Chapelle des Cordeliers - Tarif : 6 €.
- > 16 h / Chœur de Noël**
par l'association Du jazz à l'âme.
Place du Général-de-Gaulle.

> 17 h / Stand de vin chaud
proposé par l'UCIA. Place du Dr-Rozier.

> 17 h 30 / Descente du père Noël en tyrolienne et distribution de papillotes
Tour de Crest.

> 18 h / Descente aux flambeaux
Départ depuis les jardins de la Tour,
arrivée place du Dr-Rozier.

> 18 h 30 / Concert jazz
par l'orchestre Blue Bec Band de l'École de Musique et de
danse de Crest. Place du Dr-Rozier.

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

> De 9 h à 18 h / Marché traditionnel de Noël
Santonniers, artisans, créateurs...

Plus d'une cinquantaine d'exposants vous proposent leurs
productions et créations, des idées de cadeaux à offrir !
Centre-ville.

> De 10 h à 18 h / Archijeux ouvre son café !
Tournoi et vente de jeux. Rue Archinard.
+ d'infos sur <https://archijeux.org>.

> 10 h 30 / Déambulation musicale
Les Lutins de Noël

Avec charrette lumineuse et orgue de barbarie, ils déambulent
et enchantent les rues de chansons et d'histoires de Noël,
de blagues de lutins, d'apparitions de papillotes et de bulles
légères. Place du Dr-Rozier.

> De 11 h à 13 h / Manège L'Embarca'son

Un voyage en mer imaginaire à bord d'un manège à pédale au
son de l'accordéon et des histoires de la Capitaine ! Pour les
tout-petits, dès 9 mois et jusqu'à 7 ans accompagnés de leurs
parents. Place du Dr-Rozier - Gratuit

> 11 h 30 / Déambulation musicale

Les Lutins de Noël

Avec charrette lumineuse et orgue de barbarie, ils déambulent
et enchantent les rues de chansons et d'histoires de Noël,
de blagues de lutins, d'apparitions de papillotes et de bulles
légères. Rue Archinard.

> 14 h / Chœur de Noël

de l'association Du jazz à l'âme.
Place du Général-de-Gaulle.

> De 14 h 30 à 16 h 30 / Manège l'Embarca'son

Un voyage en mer imaginaire à bord d'un manège à pédale au
son de l'accordéon et des histoires de la Capitaine ! Pour les
tout-petits, dès 9 mois et jusqu'à 7 ans accompagnés de leurs
parents. Place du Dr-Rozier.

> 15 h / L'école Anne-de-Guigné chante Noël !

Récital proposé par l'école, en partenariat avec la Paroisse
Sainte-Famille du Crestois. Église Saint-Sauveur.

> 16 h 30 / Chœur de Noël

de l'association Du jazz à l'âme.
Place du Général-de-Gaulle.

> 14 h 30 - 17 h 30 / Déambulations musicales

Les Lutins de Noël

Avec charrette lumineuse et orgue de barbarie, ils déambulent
et enchantent les rues de chansons et d'histoires de Noël,
de blagues de lutins, d'apparitions de papillotes et de bulles
légères. Rue Archinard.

SAMEDI 20 DÉCEMBRE

> De 9 h à 12 h / Marché alimentaire avec une animation surprise et déambulation du père Noël !
Centre-ville.

> À 10 h 30 et à 11 h 30 / Ateliers BRICOL'OH, activités manuelles, histoires, jeux, spécial Noël !
Pour les 4 - 8 ans. Médiathèque de Crest.
Place Soljenitsyne - Gratuit.

> 15 h / Contes de Noël et friandises à déguster !
Proposé par l'association Les Amis du Vieux Crest.
Chapelle des Cordeliers - Tarif : 6 €

> À 18 h 30 et à 20 h / Spectacle jeunesse, d'ombres et de figures Créatures par la Compagnie Théâtre de Nuit.
un homme sort de son camion pour faire une petite pause.
Il entre dans la forêt et commence alors pour lui un voyage
merveilleux. Réel et imaginaire se mêlent et l'on est ébloui de
voir apparaître et disparaître un autre personnage facétieux
qui accompagne avec tendresse le routier déboussolé. Tout
se déploie, le paysage devient personnage, le temps est
suspendu... Se perdre dans l'inconnu. Puis revenir. Quelque
chose a changé. Bizarre !
Tout public à partir de 5 ans. Place du Dr-Rozier - Gratuit.
(en cas de mauvais temps, repli salle des Moulinages)

DIMANCHE 21 DÉCEMBRE

> Toute la journée / l'UCIA propose un parcours-jeux des Lutins et stand de vin chaud.

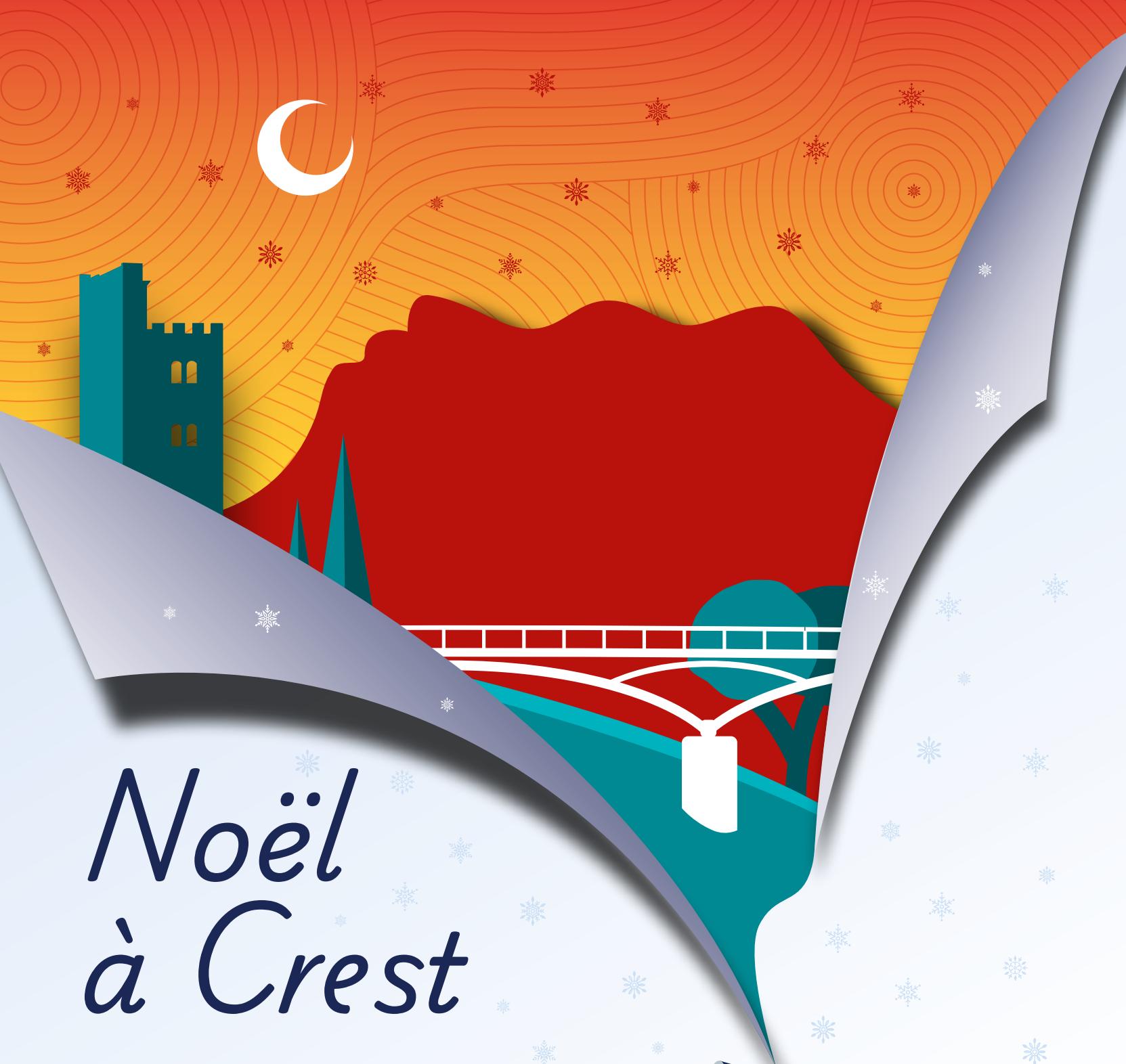
> De 10 h à 13 h / Déambulation du père Noël

> De 14 h à 17 h / Balades en poney et promenades en calèche. Place du Général-de-Gaulle.
Tarif : 5 € pour la balade en poney.

> 17 h / Concert de Noël avec chants traditionnels et lecture d'un conte

proposé par l'AMOTEC - Temple de Crest - Entrée libre.

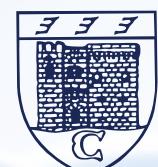




Noël à Crest

Décembre 2025

- **Marché de Noël**
- **Descente de la Tour en tyrolienne du Père Noël**
- **Théâtre d'ombres et de lumières**
- **Descente aux flambeaux**
- **Animations musicales**



VILLE DE
CREST



ville-crest.fr



Scannez-moi
Programme des festivités
de Noël

